

Dauriac veut êt re réintégré

Justice L'ex-chef de rédaction du JT va déposer deux plaintes à l'encontre de la RTBF.

Prêt à retravailler avec un tyran comme moi ?" interroge Christian Dauriac avec un large sourire, s'adressant à la journaliste RTBF venue assister à la conférence de presse organisée ce jeudi en fin d'après-midi au cabinet de son avocat.

L'homme ne cille pas, semble toujours aussi sûr de son bon droit et de l'issue de la bataille juridique qui l'oppose à la RTBF, son ancien employeur. Tellement sûr de son fait qu'il a décidé d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat visant sa réintégration immédiate au sein de la RTBF.

Procédure d'urgence

Déposé demain ou lundi au plus tard, la décision concernant ce recours ne devrait pas tomber avant une semaine ou deux. Reste à savoir si le temps écoulé sera suffisant pour aboutir à un apaisement à Reyers, au cas où le Conseil d'Etat lui donnerait raison.

"Je ne confondrai que ceux qui auraient des choses à se reprocher, pas mon équipe, insiste Christian Dauriac. Je suis prêt à pardonner, poursuit-il, s'ils reconnaissent leur faute et leur machination." Raison pour laquelle il a envoyé un courrier recommandé demandant sa réintégration et l'organisation d'une audition devant le conseil d'administration (CA) de la RTBF.

Comme annoncé précédemment, l'ex-chef de la rédaction a également déposé plainte ce jeudi et se consti-

tuera partie civile dans les mains d'un juge d'instruction mardi prochain, ce qui renforcera encore son action en justice. Christian Dauriac entend ainsi "riposter fortement à une attaque qu'il a jugée forte et brutale. Je continue à dire que ce sont des méthodes de voyous et que ma réputation a été salie de façon incroyable."

S'étonnant de la lenteur avec laquelle l'analyse technique du fameux mail litigieux - "contenant soi-disant des injures à caractère raciste et homophobe" - est menée, il y voit une manœuvre supplémentaire de la part de son ex-employeur. "Ils jouent la montre là mais, à la fin, ils seront obligés de reconnaître que c'est un faux. Et d'ailleurs, la vérification technique pour connaître la provenance du mail aurait dû être faite avant ma convocation devant le CA et on aurait dû me permettre de me défendre."

Le courrier de licenciement envoyé par la RTBF lui est parvenu mercredi, "mais pas par voie de recommandé et il ne mentionne comme motif que les injures attestées par deux témoins et non plus le fameux mail litigieux". "L'urgence y est invoquée et l'impossibilité de continuer à travailler plus longtemps avec (cette personne)", précise son avocat, M^e Joasart.

Le CA lui cherchera un remplaçant

Ce qui correspond bien à l'argumentation de la RTBF qui disait "ne pas vouloir se retrouver accusée de non-assistance à personne en danger".

Si Christian Dauriac est réintégré dans les plus brefs délais, il l'assure, il abandonnera son recours auprès du Conseil d'Etat. En revanche, il maintiendra les poursuites pour faux, usage de faux et diffamation.

La réplique de la RTBF est tombée quelques minutes à peine après la fin de la conférence de presse, attestant que "fidèle à sa ligne de conduite, la RTBF ne fera aucun commentaire. S'agissant de question de personne et soucieuse du respect de toutes les parties, elle laisse la justice faire son travail dans la sérénité et réserve donc ses explications, arguments et moyens de défense aux autorités."

La réunion du Conseil d'administration de la RTBF prévue demain après-midi en séance ordinaire, est maintenue. Et elle abordera, notamment, la "procédure d'appel à candidature visant à remplacer Christian Dauriac", mais elle devra aussi établir quelle réponse apporter aux actions intentées par son ex-chef de rédaction des JT.

KT

"Je suis prêt à pardonner mais pas à oublier."

CHRISTIAN DAURIAC

L'ex-chef de rédaction du JT demande à être auditionné par le Conseil d'administration de la RTBF.